

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 864 - page 55

91 - Essonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Etampes.

SEL DE LA REMARDE.

Objet : promouvoir des solidarités dans le cadre du développement local, grâce à des échanges multilatéraux de savoirs, de biens et de prestations de service de voisinage ; ces échanges seront effectués de gré à gré entre les adhérents de l'association, selon les demandes et les offres de chacun : organiser des rencontres et des animations afin de faciliter ces échanges, mettre en place, coordonner, surveiller et assurer la réciprocité des échanges selon les règles qui seront définies par le Règlement Intérieur et sa Charte, étudier et mettre éventuellement en oeuvre toute autre initiative.

Siège social : 5, rue de Rambouillet, 91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Date de la déclaration : 18 décembre 2013.